

Le langage des tuiles

Le président Jean Normand ouvre la séance et présente le conférencier, le docteur Jacques Voinot, ophtalmologiste, que sa curiosité a entraîné vers l'histoire des cachets d'oculistes gallo-romains et qui, cette fois-ci, parle de sa passion pour le langage des tuiles.

Conférence

M. Jacques VOINOT explique comment, à partir de la restauration de sa ferme du Jura, il a découvert la variété des marques et des mots que l'on retrouve sur les tuiles. Cette diversité l'a conduit à les collectionner.

Depuis que l'on fabrique des tuiles, c'est-à-dire sans doute depuis les Étrusques qui, les premiers, ont eu l'idée de fabriquer des tuiles rondes à installer sur les jointures entre les briques plates, les tuiliers gravent des graffitis sur certaines tuiles. Il ne s'agit pas des marques de fabrique qui estampillent la production de certains ateliers romains ou de tuileries plus récentes mais d'un ensemble de signes tracés avant séchage avec un doigt ou un clou qui forment une sorte de langage. Certains sont simplement des empreintes de pattes d'oiseaux ou d'animaux, de végétaux, voire de pied ou de main d'humains. D'autres sont des dessins assez soignés ; ou des tracés difficiles d'interprétation, telle une sorte de bâtiment à plusieurs enceintes souvent repris ; enfin on trouve des messages très variés : des comptes, des dates, des bénédictions, des malédictions, de petites histoires, des aveux de culpabilité, des poèmes, des messages d'amoureux. Il semble que certains écrits libèrent d'un secret, d'un chagrin ou d'un pan de vie tels les récits de la Première Guerre mondiale ; que d'autres soient porteurs de vœux. Ces tuiles peuvent être placées à des endroits stratégiques, ou bien soigneusement cachées. Ces sortes de messages sont inscrits aussi bien sur des tuiles rustiques que sur celles de bâtiments religieux, de châteaux ou encore sur des tuiles vernissées de couleur.

Discussion académique

Le président Jean NORMAND remercie le conférencier d'avoir présenté ces objets qui font partie de notre patrimoine et témoignent de relations variées entre employeur et employé aussi bien qu'entre amoureux et amoureuse. Il y voit une recherche d'immortalité comme celle qui transparaît dans les inscriptions sur les outils, les ustensiles de cuisine ou les meubles de mariage. Pour lui, ces signes, loin d'être simplement le désir de marquer des objets, manifestent une volonté de mémorisation de pensées parfois cachées.

Notre confrère Jean BURDY se demande si le dessin parfois présenté comme une évocation du temple de Salomon ne serait pas plus simplement le tracé d'une grille sur laquelle on jouerait, comme le faisaient les Romains, en déplaçant des cailloux. Il ajoute que les briques du *Limes* comportaient aussi de nombreuses inscriptions (date de l'annexion, noms d'empereur, de légion, de centurion) ou empreintes, comme celle d'une sandale d'un légionnaire avec tous ses clous. Le

conférencier indique que les estampilles des légions romaines sont en effet très nombreuses et fort intéressantes, et qu'il aurait été aisé de prolonger cette conférence, mais qu'elles ne concernent que des briques.

Notre confrère, le père Dominique BERTRAND, rappelle que le monde proche-oriental utilisait largement la terre cuite pour faire des comptes ou raconter l'histoire des hommes. Il estime que les tuiles vernissées apportent leur contribution à la beauté de l'architecture, notamment sur une bande médiane de l'Europe.

Monsieur Voinot précise que, si l'utilisation de briques vernissées décoratives est largement attestée dès la plus haute antiquité (comme à Ninive), la diffusion des tuiles vernissées en Occident doit beaucoup aux moines cisterciens. Il insiste sur les nuances particulièrement douces, parce que mêlées, des couleurs des tuiles franc-comtoises qui tranchent avec les teintes plus éclatantes et uniformes prisées dans le duché de Bourgogne, comme celles des Hospices de Beaune.

Notre confrère Georges BARALE demande au conférencier ce qu'il pense de l'opinion populaire qui lie l'importance de la génoise des toits à la fortune du propriétaire. M. J. Voinot confirme que les génoises ne sont que décoration et témoigne en effet de la capacité à supporter une dépense superflue.

Le président Jean NORMAND reprend la parole pour s'enquérir du poids des différentes formes de tuiles. Le conférencier explique que les tuiles-canal qui se superposent nécessitent des charpentes plus solides que celles qui supportent des tuiles plates.

Notre confrère Jean-Marc GOHIER demande si l'on peut établir une corrélation entre les messages portés par les tuiles et la destination des bâtiments qu'elles recouvrent. Monsieur Voinot explique qu'on ne peut répondre de manière certaine à cette question car, dans la plupart des cas, on ignore l'origine des tuiles étudiées.

Notre confrère Jean-Pierre GUTTON, rappelant l'importance du compagnonnage dans la France d'Ancien Régime, se demande si l'on peut établir un lien entre les tuiles parlantes et le passage de cette main-d'œuvre itinérante. Le conférencier ne le pense pas car les compagnons se cantonnaient à l'édification des bâtiments. Seuls des tailleurs de pierres contribuaient à la fabrication des matériaux de construction et laissaient leurs marques.

Notre confrère Louis David apporte son expertise de géologue en précisant que l'argile de Loire-sur-Rhône qui servait à la fabrication de la plupart des tuiles vernissées est une argile de marée et non fluviale. Cette caractéristique exceptionnelle explique le choix des tuiliers.

M. Paul KOLODZIENSKI rapporte une anecdote concernant le choix de tuiles vernissées pour couvrir un bâtiment situé à Thonon-les-Bains afin de permettre à ses propriétaires suisses de le distinguer plus facilement depuis la rive nord du Léman.

Enfin, notre confrère Renaud LEONHARDT souhaite savoir si la température de cuisson des tuiles a varié à travers les âges, en particulier pour obtenir des teintes différentes. Monsieur Voinot ne le pense pas puisque la température

idéale avoisine les 950°. La couleur dépend avant tout de la composition de l'argile elle-même.

Le président Jean Normand lève la séance à 16 heures.

compte-rendu par Nicole Dockès-Lallement et Jean-Pol Donné